

N° 2024T00414

Le Maire de la Commune de LAMBERSART,

VU l'Article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions, à un ou plusieurs Adjoint, en l'absence ou en cas d'empêchement des Adjoint ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des Membres du Conseil Municipal,

VU l'arrêté n° 2023P00205 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Nicolas BURLION,

VU l'arrêté n° 2023P00192 du 31 mars 2023 nommant Mme Héloïse GERBER, en qualité de 2^{ème} Adjointe au Maire,

VU l'arrêté n° 2023P00193 du 31 mars 2023 nommant Monsieur Pierre BERTIN, en qualité de 3^{ème} Adjoint au Maire,

VU l'arrêté n° 2023P00195 du 31 mars 2023 nommant Monsieur Kacem LEMTIRI, en qualité de 5^{ème} Adjoint au Maire,

CONSIDERANT que Monsieur Nicolas BURLION, Conseiller Municipal Délégué, sera absent du 25 au 28 juillet 2024 et du 09 au 16 août 2024 inclus.

CONSIDERANT l'absence de Monsieur Antoine PIERROT, 1^{er} Adjoint, du 15 juillet au 28 juillet et du 09 au 23 août 2024 inclus.

CONSIDERANT l'absence de Madame Emmanuelle PICHONAT, 4^{ème} Adjointe, du 26 au 28 juillet et du 09 au 17 août 2024 inclus.

ARRETE

ARTICLE 1 : En l'absence du 25 au 28 juillet 2024 et du 09 au 16 août 2024 de Monsieur Nicolas BURLION, Conseiller Municipal Délégué, Madame Héloïse GERBER, Adjointe, et Messieurs Pierre BERTIN et Kacem LEMTIRI, Adjoints, seront chargés d'assurer la signature des pièces soumises habituellement à l'examen et à la signature de l'intéressé.

- Mme Héloïse GERBER du 25 au 28 juillet 2024
- M. Pierre BERTIN du 09 au 15 août 2024
- M. Kacem LEMTIRI le 16 août 2024

ARTICLE 2 : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services de la Ville est chargé des dispositions du présent arrêté.

LAMBERSART, le - 8 JUL 2024

Nicolas BOUCHE



Maire
Conseiller Métropolitain

Transmission en Préfecture le
Affiché le :

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A2024T00414
Objet :	Monsieur Nicolas BURLION, Conseiller Municipal Délégué, sera absent du 25 au 28 juillet 2024 inclus et du 09 au 16 août 2024 inclus
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	059-215903287-20240708-A2024T00414-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20240708-A2024T00414-AI-1-1_0.xml	text/xml	955 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : A2024T00414 M. BURLION.pdf Nom métier : 99_AI-059-215903287-20240708-A2024T00414-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	297.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 juillet 2024 à 15h52min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 juillet 2024 à 15h54min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 juillet 2024 à 15h55min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 juillet 2024 à 15h55min16s	Reçu par le MI le 2024-07-08